

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE****Décision n°2024-87 relative à la mise à disposition de matériel informatique auprès des communes membres – Convention entre Grand Lac et la commune de Voglans**

1 DOCUMENT - Publié le 24 avril 2024

**DEC\_2024-87.PDF**

TÉLÉCHARGER | (PDF, 341,9 KO)



**GRAND LAC**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGL**  
**OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic  
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.